PROGRAMME DE FORMATION
DES INSPECTEURS DES FINANCES PUBLIQUES

La formation théorique initiale dispensée aux inspecteurs stagiaires des finances publiques lauréats des concours interne ou externe s'articule en trois parties :

- Le Cycle Ministériel de Formation Initiale
- Une formation de carrière
- Une formation sur une dominante :
  - soit gestion publique
  - soit gestion fiscale

La formation initiale des inspecteurs stagiaires débutera le lundi 3 septembre 2012.

Les modalités de choix de la dominante seront explicitées en début de formations.

CYCLE DE FORMATION DES INSPECTEURS STAGIAIRES DES FINANCES PUBLIQUES
PROMOTION 2012-2013

LIEUX	CYCLES	DATES
Etablissements de Clermont-Ferrand et de Noisiel	CYCLE MINISTERIEL DE FORMATION INITIALE	A compter du 3 septembre 2012 au 14 septembre 2012
	FORMATION DE CARRIERE	A compter du 17 septembre 2012
Dans les services	STAGE DE DECOUVERTE (2 semaines)	A compter du 12 novembre 2012 au 23 novembre 2012
Etablissements de Clermont-Ferrand et de Noisiel	POURSUITE DE LA FORMATION DE CARRIERE	Après le stage de découverte au 20 février 2013
Etablissements de Clermont-Ferrand et de Noisiel	FORMATION SUR UNE DOMINANTE : - dominante gestion publique - dominante gestion fiscale	A compter du 21 février 2013
Dans les services	STAGE D'APPROFONDISSEMENT (2 semaines)	A compter du 2 avril 2013 au 12 avril 2013
Etablissements de Clermont-Ferrand et de Noisiel	POURSUITE DE LA FORMATION SUR LA DOMINANTE - dominante gestion publique - dominante gestion fiscale	Après le stage d'approfondissement Fin juillet 2013
Dans les services (direction d'affectation) avec des retours en établissements ou centres de formation (CIF-ACIF)	STAGE D'ADAPTATION	A compter de septembre 2013 Fin février 2014

SUSPENSIONS DE COURS :

- NOEL : du 22/12/2012 au 06/01/2013
- HIVER : du 02/03/2013 au 10/03/2013
- PRINTEMPS : du 27/04 au 05/05/2013
- ETE : en août 2013

ORGANISATION DES SEMAINES DE COURS

► Volumes horaires d'enseignements quotidiens : Les journées de formation se répartissent en 3 heures d'enseignement le matin et 3 heures l'après-midi.

► Demi-journées libères : Certaines demi-journées seront libres de cours :

- Le vendredi après-midi d'une manière générale, pour faciliter vos éventuels retours les fins de semaine.

- Le mardi après-midi pour permettre la réalisation de travaux personnels, l'organisation de séances de soutien pour les stagiaires qui en auraient besoin ou la participation a des activités culturelles ou sportives.

► Les horaires des cours :

Etablissement de Clermont-Ferrand:

- De manière générale, les horaires seront les suivants :

  - Du lundi au jeudi : 8h30 - 11h45 et 13h30 - 16h45
    (pause méridienne 11h45 - 13h30)

  - le vendredi 8h15 - 11h30

Etablissement de Noisiel:

- L'amplitude horaire maximale sera de 8 H 30 à 17 H. De manière plus générale, les heures de début de cours s'échelonnent tous les quarts d'heure de 8h45 à 9h15.

- La pause méridienne est généralement d'une durée d'une heure trente. Les cours se terminent au plus tôt à 16h avec le même principe d'échelonnement des départs tous les quarts d'heure jusqu'a 17h.

VOLUME HORAIRE DES ENSEIGNEMENTS DISPENSES

CYCLE MINISTERIEL DE FORMATION INITIALE

Module 1 : Présentation du ministère de l'Économie des Finances	11h
Module 2 : La gestion budgétaire et comptable	6h
Module 3 : L'environnement du ministère	9h
Module 4 : Le contexte des ressources humaines de la fonction publique et du ministère	14h
Module 5 : La pratique professionnelle	5h

CARRIERE

Communication et management	30h
Comptabilité générale	57h
Fondamentaux	18h
Gestion publique d'Etat	60h
Gestion publique locale	60h
Actualité fiscale	3h
Fiscalité des entreprises	30h
Impôt sur le revenu	24h
Taxe sur la valeur ajoutée	30h
Contrôle et contentieux fiscal	24h
Fiscalité directe locale	9h
Recouvrement	15h

DOMINANTE GESTION PUBLIQUE

Comptabilité générale	108h
Gestion publique d'Etat	84h
Gestion publique locale	96h
Recettes publiques	42h
Environnement de la DGFiP	15h
Management	15h

DOMINANTE GESTION FISCALE

Comptabilité générale	57h
Fiscalité des entreprises	78h
Taxe sur la valeur ajoutée	72h
Impôt sur le revenu	27h
Fiscalité directe locale	21h
Fiscalité du patrimoine	18h
Contrôle et contentieux fiscal	45h
Recouvrement	18h
Environnement de la DGFiP	9h
Management	15h